

# NOTRE RÉTROSPECTIVE 2024 : LES TEMPS FORTS DES MARCHÉS ET LEURS RÉPERCUSSIONS ESG

23/12/2024 | LLOYD MCALLISTER

Lloyd McAllister, Responsable de l'Investissement Durable chez Carmignac, revient sur les évènements qui ont impacté les marchés boursiers en 2024 et évalue le rôle qu'y ont joué les problématiques d'investissement durable.

Intelligence artificielle

Baisse des taux directeurs

Stagnation de la Chine

Obésité

Élections américaines

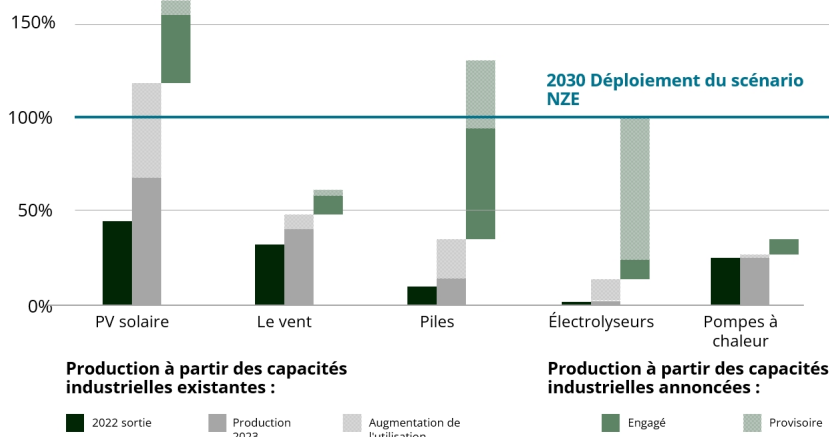
## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

### 10X

Une recherche ChatGPT nécessite 10 fois plus d'énergie qu'une recherche Google<sup>1</sup>.

Le déploiement massif de l'intelligence artificielle est au cœur des débats ESG. Malgré ses promesses technologiques, elle engendre une consommation énergétique considérable et suscite de plus en plus d'inquiétudes quant à ses conséquences sociétales. Une recherche ChatGPT consomme dix fois plus d'énergie qu'une recherche Google, ce qui met à rude épreuve les réseaux électriques déjà fragiles et risque de prolonger temporairement la production d'électricité à partir de charbon et de gaz. En réponse, les grandes entreprises technologiques, tout en maintenant leurs engagements en matière de climat, misent de plus en plus sur une décarbonisation plus tardive, au cours de la seconde moitié de la décennie, repoussant ainsi la réalisation de leurs objectifs face à la demande croissante d'énergie. Cette situation survient à un moment où les méthodes de décarbonisation plus simples, comme les compensations, deviennent de plus en plus difficile à utiliser. Ainsi, Alphabet a cessé d'utiliser les crédits carbone<sup>2</sup> pour justifier sa neutralité, alors que Microsoft relance la centrale du site de Three Mile Island<sup>3</sup> profitant d'une résurgence du nucléaire.

## BAISSE DES TAUX DIRECTEURS



Source : Mise à jour du scénario Net Zero de l'AIE (2024).

Un autre thème dominant de l'année, en particulier au second semestre, a été la baisse des taux directeurs. Les investisseurs en actions apprécient généralement la baisse des taux d'intérêt, car elle réduit les coûts de financement et favorise ainsi la croissance. Toutefois, au cours du premier semestre 2024, les dépenses en capital dans le secteur des énergies renouvelables ont diminué, principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt et des préoccupations persistantes concernant la fiabilité des innovations visant à produire des éoliennes de plus grande taille. Alors que les investissements dans l'énergie solaire ont augmenté d'un modeste 6 %, l'éolien a connu une contraction de 11 %<sup>4</sup>.

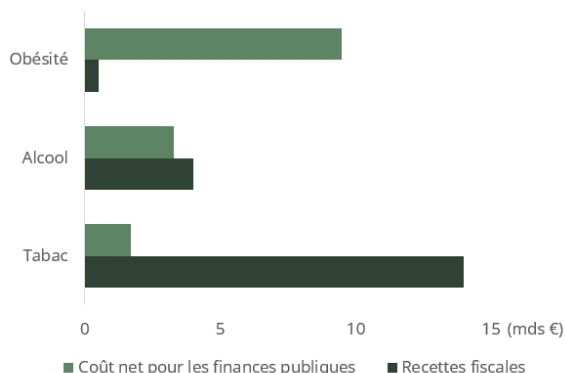
Toutefois, la Chine a défié cette tendance en augmentant considérablement ses investissements dans les capacités de production d'énergies renouvelables, au point d'atteindre les objectifs de 2030 pour l'énergie solaire dès 2024, comme l'indique le graphique ci-dessous.

**Capacité de production « zéro émission nette »**

## STAGNATION DE LA CHINE

Le gouvernement chinois a entamé une transition vers une économie plus centralisée, mettant l'accent sur une réorganisation géopolitique plutôt que sur la stimulation de la croissance économique. Ses investissements massifs dans les technologies vertes, associés à des exportations à des prix très compétitifs, bouleversent les structures industrielles des économies occidentales. En réaction, ces dernières tentent de renforcer leur compétitivité interne et mettent en place des barrières tarifaires. Le *dumping* des technologies vertes et l'utilisation des droits de l'homme comme outil de protectionnisme commercial sont certainement des questions à surveiller, d'autant plus que le président élu Trump vise à introduire de nouveaux droits de douane contre la Chine.

# OBÉSITÉ



Source : Données de l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) et de la direction générale du Trésor (2024).

L'utilisation des médicaments GLP-1 pour lutter contre l'obésité a continué de présenter des opportunités économiques considérables cette année, en raison de sa promesse de réduire les externalités négatives, un principe fondamental pour les investissements durables. Le coût économique de l'obésité est estimé à environ 3 % du PIB mondial, ce qui est comparable aux coûts économiques associés à la pollution de l'air ou au changement climatique. Les tentatives passées de réguler l'obésité, par exemple au moyen de taxes sur les boissons sucrées ou de labellisation des aliments, ont eu un impact limité. En conséquence, les économies devront se tourner vers des technologies innovantes pour réduire les coûts de santé publique, ce qui crée des incertitudes sur le long terme pour les entreprises de produits alimentaires transformés qui devront continuer à adapter leurs offres.

## Coût de l'obésité, du tabac et de l'alcool en France

# ÉLECTIONS AMÉRICAINES

L'élection de Donald Trump aux États-Unis nous amène à un moment charnière pour l'investissement durable. Alors que le discours prédominant est que Trump nuira aux efforts en matière de développement durable, nous sommes plus optimistes, le développement durable étant désormais fermement ancré dans la réglementation et les stratégies des entreprises. Ses amendements à la loi sur la réduction de l'inflation (IRA) seront guidés par l'industriel vert le plus prospère au monde, Elon Musk, et certaines des ambitions de son secrétaire à la santé, à savoir réduire les maladies chroniques telles que l'obésité et le diabète grâce à une alimentation plus saine et à de meilleures pratiques agricoles, sont bien alignées sur les objectifs de développement durable. Il convient également de rappeler que son premier mandat a vu les investissements dans les fonds durables tripler - bien que les États-Unis ne représentent encore que 10 % des actifs durables mondiaux<sup>5</sup> - et une croissance de la production d'électricité renouvelable, qui est passée de 17 % à 21 %<sup>6</sup>. Bien sûr, il y aura des conséquences négatives évidentes telles que la réduction des subventions de l'IRA pour l'énergie éolienne et les véhicules électriques, l'abandon de l'accord de Paris, la suppression de l'Agence de protection de l'environnement et l'assouplissement des obligations de transparence ESG.

**Les grands thèmes de 2024 nous obligent à relever trois défis majeurs en matière d'investissement durable. Le premier consistera à repenser les modèles de financement durable dans un contexte de soutien réglementaire réduit, de dette publique élevée et de faible confiance dans les gouvernements. Dans un deuxième temps, la démondialisation complique la réalisation des initiatives multilatérales telles que les objectifs de développement durable des Nations unies, l'accord de Paris et les objectifs de Montréal en matière de biodiversité. Enfin, un cadre conceptuel solide permettant d'évaluer les compromis entre le capital environnemental, social et financier sera essentiel pour aligner plus efficacement les résultats du marché et les réalités du monde.**

<sup>1</sup>Source : Perspectives énergétiques de l'AIE (2024).

<sup>2</sup>Source : Rapport environnemental d'Alphabet (2024).

<sup>3</sup>Source : Rapport de Microsoft sur le développement durable (2024).

<sup>4</sup>Source : Rapport sur les tendances d'investissement énergétique de BNEF (2024).

<sup>5</sup>Source : JP Morgan (2024).

<sup>6</sup>Source : Bloomberg New Energy Finance (2024).

**Communication Publicitaire.** La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Le présent document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la Société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

**En Belgique :** Communication publiée par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). « Carmignac » est une marque déposée. « Investing in your Interest » est un slogan associé à la marque Carmignac.

**CARMIGNAC GESTION 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13,500,000 € - RCS Paris B 349 501 676.**

**CARMIGNAC GESTION Luxembourg City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg Tel : (+352) 46 70 60 1 - Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549.**